



# DEMANDER UN LABEL

## LES GRANDES ETAPES



### VALIDER LES PRÉREQUIS



#### A QUEL MOMENT ?

Toute l'année, sur l'espace dirigeant, jusqu'à une date butoir fixée pendant la campagne

### DÉPOSER LES DOCUMENTS NÉCESSAIRES

- Le PV d'AG (voir les éléments attendus en annexe 1)
- Le projet associatif (voir les éléments attendus lors d'une 1ère demande de label niveau Espoir/Ambition en annexe 2)



Construire son projet associatif : [Formulaire projet simplifié](#)

### DEMANDER LA VALIDATION DE LA PARTICIPATION AUX AG DÉPARTEMENTALES ET RÉGIONALES



Si l'AG du CD/CR a lieu entre le 15 octobre N et la date butoir des prérequis :

- La participation du club à l'AG N-1 valide le prérequis
- La participation du club à l'AG N peut aussi valider le prérequis, et ce même si le club n'avait pas participé à l'AG N-1



### DEMANDER UN LABEL



### AU MOINS 1 CERTIFICATION

### BESOIN D'ÊTRE ACCOMPAGNÉ DANS VOTRE DÉMARCHE ?

- Retrouvez dans votre Espace Dirigeant le contact de votre référent départemental
- Informations complètes (dont critères) : [Mémento Labels et certifications](#)
- Une [notice club](#) pour vous guider en pratique sur l'espace dirigeant



# ANNEXE 1. LE PV D'AG

Le PV d'AG doit être transmis dans son intégralité, **y compris avec les annexes.**



Le PV attendu est celui **de la dernière AG.**



Si l'AG du club a lieu à 15 jours ou moins de la clôture de la campagne pour les clubs, le PV d'AG N-1 est accepté.



- Identité de l'association (nom, adresse du siège social)
- Date, lieu et nature de la réunion (constitutive/annuelle, ordinaire/extraordinaire)
- Nombre de membres présents (ou nom des présents/absents)
- Nom des titulaires de procuration
- Quorum atteint
- Ordre du jour
- Débats
- Documents exposés lors de l'AG (notamment bilan financier et compte de résultat)
- Mode de vote
- Résultats des votes et résolutions adoptées
- Heure de clôture de la réunion

## ANNEXE 2. LE PROJET ASSOCIATIF

### ALLÈGEMENTS DANS LE CADRE D'UNE 1ÈRE DEMANDE DE NIVEAU



Lors d'une 1ère demande de label de niveau Espoir ou Ambition, les éléments attendus dans le projet associatif sont allégés. Sont attendus *a minima* :

ÉTAT DES LIEUX



DIAGNOSTIC



**AU MOINS 1 OBJECTIF ET PLUSIEURS ACTIONS DÉCLINANT CET OBJECTIF**

#### ÉTAT DES LIEUX : PRÉSENTATION DU CLUB, CHIFFRES ET ÉLÉMENTS CLÉS

- **L'organisation du club** : fonctionnement global, vie du club (événements internes, compétitions, événements promotionnels), communication (site Internet, Facebook)
- **Les effectifs** : nb, %, comparaison N/N-1 des licenciés (total/féminines/jeunes), accueil des U11 avec créneau spécifique U11 ou U13
- **L'organisation de la pratique** : équipements (sécurité, distance, nb cibles), créneaux (nb, horaires, saturation), matériel (initiation, progression, entretien, réglage), encadrement (nb entraîneurs diplômés actifs, nb encadrants fédéraux)
- **Le sportif** (nb compétiteurs, nb jeunes compétiteurs, participation filières par équipes, principaux résultats, accompagnement des compétiteurs)
- **Le budget du club** (montant, équilibre, montant part club)

#### DIAGNOSTIC : SYNTHÈSE GLOBALE DE L'ÉTAT DES LIEUX

POINTS FORTS

#### OBJECTIF ET ACTIONS

POINTS À AMÉLIORER

OBJECTIF :			
ACTIONS	RESPONSABLE ACTION	ECHEANCE ACTION	DESCRIPTION
<b>EVALUATION *</b> Au moins 1 critère mesurable			

\* Les critères d'évaluation pourront être définis après la campagne.

Il s'agit du minimum attendu pour une 1ère demande de label : le club devra continuer sa démarche **en associant les dirigeants, bénévoles et licenciés** pour fonctionner et se développer en respectant des **orientations partagées**.